



Le CRER, une association technique de conseil

Depuis vingt ans, le CRER, Centre Régional des Energies Renouvelables, est engagé en faveur des **énergies renouvelables** et des **économies d'énergie**. Association technique travaillant au service des professionnels, des collectivités et des particuliers, le CRER porte des missions d'intérêt général dans le domaine de la rénovation énergétique. Composé de 14 salariés, le CRER est implanté Zone de Baussais, à La Crèche.

Un service public de la performance énergétique

Mises en place par les régions, avec l'appui des collectivités locales, les **Plateformes de Rénovation Energétique** couvrent l'ensemble du territoire national pour informer les citoyens de manière neutre et gratuite sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. C'est au CRER que se trouvent les **conseillers FAIRE** couvrant votre communauté de communes. Ce service est composé de spécialistes apportant des **réponses concrètes sur les énergies renouvelables, l'isolation, les aides financières, etc.**

Des rendez-vous d'information près de chez vous

Les conseillers FAIRE vous reçoivent lors de permanences locales pour un rendez-vous technique afin de faire avancer votre projet et répondre à vos questions.

Un accompagnement tout au long de votre projet

Dans le cas où vous souhaitez effectuer une rénovation globale performante de votre logement en résidence principale, vous pouvez bénéficier d'**un accompagnement pré-travaux incluant une visite technique**. Pour plus de renseignements, contactez-nous !

Coordonnées :

CRER, 8 rue Jacques Cartier, Zone de Baussais 79260 LA CRECHE,

05 49 08 24 24, espace-info-energie@crer.info,

Permanences :

les 18/10/2021 – 15/11/2021 – 20/11/2021

à la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole

32-34 Avenue de la Victoire

17260 GÉMOZAC